

## Information précontractuelle complémentaire

Belfius Banque, numéro FSMA 019649 A, est un agent lié de Belfius Insurance SA contractuellement tenu de commercialiser uniquement des assurances de Belfius Insurance SA (à l'exception des assurances relevant de la branche 14).

Entreprise d'assurances Belfius Insurance SA - Tél. 02 286 76 11 - BIC: GKCCBEBB - IBAN: BE72 0910 1224 0116  
RPM Bruxelles TVA BE 0405.764.064 - dont le siège est à B-1210 Bruxelles, Place Charles Rogier 11.

## Belfius KITE Bold

<b>But</b>	Le présent document précise et complète les informations du document d'informations clés relatif au produit branche 23 KITE Bold. Il ne s'agit pas d'un document commercial. Ce document contient uniquement des informations légales obligatoires destinées à vous aider à comprendre les caractéristiques du produit.																						
<b>Adhésion/ Souscription</b>	À tout moment.																						
<b>Primes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>La date, les montants et le nombre de versements sont libres. Le montant initial minimal de la prime s'élève à 1.000 EUR. Pour les primes complémentaires, ce montant minimum s'élève à 25 EUR.</li><li>Pour chaque fonds de placement interne, choisi dans la clé de répartition, un investissement minimal correspondant à 5% de la prime nette est exigé</li><li>La prime nette par fonds de placement interne est affectée à l'acquisition d'unités.</li></ul>																						
<b>Valeur d'inventaire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>La valeur d'inventaire de chaque fonds de placement interne peut être consultée dans une agence de Belfius Banque ou sur le site <a href="http://www.belfius.be">www.belfius.be</a>. Elle figure aussi dans l'état annuel envoyé au souscripteur.</li><li>La valeur d'inventaire est déterminée chaque jour ouvrable bancaire.</li><li>La valeur des unités est déterminée le premier jour de valorisation suivant l'envoi de la notification ou au plus tard trois jours ouvrables bancaires après cette date.</li></ul>																						
<b>Fiscalité</b>	<p>Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et il est susceptible d'être modifié ultérieurement.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Aucun avantage fiscal sur les primes versées.</li><li>Taxe de 2 % sur chaque prime versée (personnes physiques).</li><li>Le précompte mobilier n'est pas dû sur ce contrat d'assurance.</li><li>Tout impôt ou taxe existant ou futur applicable au contrat est à la charge du souscripteur ou du ou des bénéficiaires.</li><li>Les dispositions légales et réglementaires belges en matière de droits de succession sont applicables.</li><li>Les indications ci-dessus sont données à titre purement indicatif, sous réserve d'éventuels changements et/ou d'interprétation de la législation et de la réglementation fiscales belges.</li><li>Pour toute information complémentaire, nous vous conseillons de consulter votre agence.</li></ul>																						
<b>Frais</b>	<p><b>Frais d'entrée</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>2,50% dégressifs selon les primes nettes investies par contrat.</li><li>Il est tenu compte des versements antérieurs pour déterminer les frais d'entrée appliqués à la nouvelle prime</li></ul> <table border="1"><thead><tr><th>Pour chaque prime...</th><th>Les frais d'entrée sont fixés à</th></tr></thead><tbody><tr><td>0-49.999 EUR</td><td>2,50%</td></tr><tr><td>50.000-124.999 EUR</td><td>1,75%</td></tr><tr><td>125.000-249.999 EUR</td><td>1,00%</td></tr><tr><td>≥ 250.0000 EUR</td><td>0,75%</td></tr></tbody></table> <p><b>Frais de gestion directement imputés au contrat</b></p> <p>Les frais des différents fonds de placement internes de KITE Bold sont différents selon le thème / style de gestion. L'assureur applique ces frais, calculés sur la valeur d'inventaire. Ces frais sont appliqués en surplus des frais des fonds sous-jacents. Tous les montants sont exprimés en EUR</p> <table border="1"><thead><tr><th>Thème/Style de gestion</th><th>Frais</th></tr></thead><tbody><tr><td><b>Top Funds</b></td><td><ul style="list-style-type: none"><li>Fonds d'action: Frais de gestion 0,75%/an</li><li>Fonds mixte: Frais de gestion 0,55%/an</li><li>Fonds d'obligation: Frais de gestion 0,35%/an</li></ul></td></tr><tr><td><b>Target Return</b></td><td><ul style="list-style-type: none"><li>Tous les fonds: Frais de gestion 0,55%/an</li></ul></td></tr><tr><td><b>Belgian Economy</b></td><td><ul style="list-style-type: none"><li>BI Candriam Belgian Small &amp; Mid Caps et BI Candriam Belgian Allocation: pas de frais supplémentaires</li></ul></td></tr><tr><td><b>Sustainable</b></td><td><ul style="list-style-type: none"><li>BI Candriam Sustainable Balanced/ Dynamic: Frais de gestion 0,75%/ an (+ max. 0,30%/ autres frais), pouvant être augmenté avec 0,50%/an si le portefeuille peut témoigner d'une performance nette positive décente (performance nette = brut - OCF (ratio des frais courants) - frais de transaction occasionnés par le fonds).</li><li>BI Econopolis Smart Convictions: 0,10%/ an</li></ul></td></tr><tr><td><b>Cash Fund</b></td><td><ul style="list-style-type: none"><li>Pas de frais supplémentaires</li></ul></td></tr></tbody></table> <p>... / ...</p>	Pour chaque prime...	Les frais d'entrée sont fixés à	0-49.999 EUR	2,50%	50.000-124.999 EUR	1,75%	125.000-249.999 EUR	1,00%	≥ 250.0000 EUR	0,75%	Thème/Style de gestion	Frais	<b>Top Funds</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Fonds d'action: Frais de gestion 0,75%/an</li><li>Fonds mixte: Frais de gestion 0,55%/an</li><li>Fonds d'obligation: Frais de gestion 0,35%/an</li></ul>	<b>Target Return</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Tous les fonds: Frais de gestion 0,55%/an</li></ul>	<b>Belgian Economy</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>BI Candriam Belgian Small &amp; Mid Caps et BI Candriam Belgian Allocation: pas de frais supplémentaires</li></ul>	<b>Sustainable</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>BI Candriam Sustainable Balanced/ Dynamic: Frais de gestion 0,75%/ an (+ max. 0,30%/ autres frais), pouvant être augmenté avec 0,50%/an si le portefeuille peut témoigner d'une performance nette positive décente (performance nette = brut - OCF (ratio des frais courants) - frais de transaction occasionnés par le fonds).</li><li>BI Econopolis Smart Convictions: 0,10%/ an</li></ul>	<b>Cash Fund</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Pas de frais supplémentaires</li></ul>
Pour chaque prime...	Les frais d'entrée sont fixés à																						
0-49.999 EUR	2,50%																						
50.000-124.999 EUR	1,75%																						
125.000-249.999 EUR	1,00%																						
≥ 250.0000 EUR	0,75%																						
Thème/Style de gestion	Frais																						
<b>Top Funds</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Fonds d'action: Frais de gestion 0,75%/an</li><li>Fonds mixte: Frais de gestion 0,55%/an</li><li>Fonds d'obligation: Frais de gestion 0,35%/an</li></ul>																						
<b>Target Return</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Tous les fonds: Frais de gestion 0,55%/an</li></ul>																						
<b>Belgian Economy</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>BI Candriam Belgian Small &amp; Mid Caps et BI Candriam Belgian Allocation: pas de frais supplémentaires</li></ul>																						
<b>Sustainable</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>BI Candriam Sustainable Balanced/ Dynamic: Frais de gestion 0,75%/ an (+ max. 0,30%/ autres frais), pouvant être augmenté avec 0,50%/an si le portefeuille peut témoigner d'une performance nette positive décente (performance nette = brut - OCF (ratio des frais courants) - frais de transaction occasionnés par le fonds).</li><li>BI Econopolis Smart Convictions: 0,10%/ an</li></ul>																						
<b>Cash Fund</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Pas de frais supplémentaires</li></ul>																						

... / ...

### Frais de conversion

Conversion entre fonds de placement internes possible à tout moment. La conversion s'effectue par la vente d'une partie ou de la totalité de la valeur d'un fonds de placement interne suivi par l'achat dans un ou plusieurs autres fonds de placement internes.

Les frais de conversion s'élèvent à 1% de la valeur transférée. Cependant, aucun frais de conversion n'est appliqué dans les cas suivants:

- suite à une formule automatique de conversion optionnelle Lock Win, Stop Loss ou Rééquilibrage ;
- pour chaque conversion exécutée à partir du fonds cash ;
- pour chaque première conversion par tranche de 12 mois.

### Frais de sortie

5% % dégressifs : des frais de sortie de 5%, 4%, 3%, 2% ou 1%, selon que la demande de rachat est effectuée au cours de la 1ère, la 2ème, la 3ème, la 4ème ou la 5ème année du contrat. A partir de la 6ème année, il n'y a plus des frais de sortie.

### Frais en cas de décès

Aucune indemnité de sortie ne sera prélevée des montants versés en cas de décès de l'assuré.

## Conversions

Le contrat KITE Bold permet de bénéficier de formules optionnelles complémentaires de conversion automatique. Ces formules sont gratuites et peuvent être activées, modifiées ou désactivées à tout moment :

- Lock-Win : option permettant de protéger la réserve de son fonds de placement interne en cas de bénéfice éventuel. Pour chaque fonds de placement interne sélectionné, le souscripteur définit un seuil « de bénéfice » correspondant à un pourcentage de la valeur d'inventaire de chaque unité dans ce fonds de placement interne. Quand la valeur d'inventaire de l'unité investie dans ce fonds de placement interne atteint ou est supérieur au seuil prédéterminé, alors la valeur du contrat correspondant aux unités spécifiques, est convertie automatiquement vers le fonds « Cash ».
- Stop Loss : option permettant de déterminer préalablement le degré de risque que le souscripteur est prêt à prendre. Par fonds de placement interne sélectionné, le souscripteur définit un seuil « de perte » correspondant à un pourcentage de la valeur d'inventaire de l'unité dans ce fonds de placement interne. Quand la valeur d'inventaire de l'unité investie dans ce fonds de placement interne atteint le seuil ou est inférieur au seuil prédéterminé, alors la valeur du contrat correspondant aux unités particulières, est convertie automatiquement vers le fonds Cash.
- Rééquilibrage : option permettant de redistribuer les proportions entre les fonds de placement internes sélectionnés à des moments prédéterminés en fonction de la clé de répartition en vigueur à ce moment-là. Cette redistribution s'effectuera par des conversions en montant des fonds de placement internes du contrat, qui sont proportionnellement plus élevés par rapport à la clé de répartition, vers les fonds du contrat qui sont proportionnellement moins élevés par rapport à la clé de répartition.

Les formules Lock-Win & Stop Loss sont cumulables. La formule « Rééquilibrage » n'est pas compatible avec les 2 autres formules.

Le contrat KITE Bold permet la conversion entre fonds de placement interne à tout moment. La conversion s'effectue par la vente d'une partie ou de la totalité de la valeur d'un fonds de placement interne suivi par l'achat dans un ou plusieurs autres fonds de placement internes et fait l'objet de frais de conversion (cf. ci-dessus).

## Fonds disponibles

38 fonds de placement internes disponibles répartis sous différents thèmes ou styles de gestion : BI Templeton Asian Smaller Co A EUR / BI BlackRock Global Funds European A2 / BI Invesco Pan European Structured Eq A / BI Robeco US Large Cap Equities D EUR / BI Aberdeen Global Japanese Eq F A2 EUR / BI Fidelity F Emerging Market Debt A Acc / BI Templeton Glob. Total Return A Eur H1 / BI JPMorgan Global Income A (acc) EUR / BI Carmignac Patrimoine A EUR acc / BI BlackRock GF Global Allocation A2 EUR / BI Ethna – Dynamisch T / BI Ethna - Aktiv T / BI Flossbach v Storch - Multiple Opp II RT / BI Invesco Global Income Fund / BI Capital Group Global allocation Fund H / BI R-Co Valor / BI Allianz Dynamic MA Strategy 75 / BI Echiquier Arty / BI Schroder ISF Europ Eq Abs Return A / BI BlackRock Americas Div Eq Abs Ret Hdg / BI BlueBay EM Unconstrained Bond Fund H / BI Nordea-1 Flex Fixed Income Fund BP / BI Jupiter JGF Dynamic Bond L EUR Acc / BI Legg Mason WA Macro Opp Bond A Hdg / BI JPM Glob Macro Opp A(Acc) Eur / BI M&G Dynamic Allocation Fund A Eur / BI Fidelity G Multi Ass Tact Mod A Eur H / BI Invesco Glob Target Return A Acc EUR / BI NN First Class Multi Asset Premium P / BI Pictet MA Global Opportunities / BI Aberdeen Glob Diversified Growth Fund / BI Nordea 1-Alpha 10 MA Fund / BI Candriam Belgian Small & Mid Caps / BI Candriam Belgian Allocation / BI Candriam Sustainable Balanced / BI Candriam Sustainable Dynamic / BI Econopolis Smart Convictions / BI Candriam Money Market Euro.

## Information

- Une fois par an, le souscripteur recevra la situation de son contrat au 31 décembre de l'année écoulée reprenant le nombre d'unités, la valeur des unités et les mouvements éventuels de l'année écoulée. La valeur des unités et le nombre des unités sont également disponibles via Belfius Direct Net.
- La valeur des unités et le nombre d'unités sont également disponibles via Belfius Direct Net.
- Pour plus d'information, veuillez consulter le document d'informations clés, les conditions générales et le règlement de gestion disponibles dans votre agence Belfius Banque ou sur [www.belfius.be](http://www.belfius.be). Il est important que les épargnants potentiels prennent connaissance de ces documents avant de signer un contrat.

Ce type de contrat est soumis au droit belge.